

idea

Plan Stratégique 2023-2025

Évaluation 2023

Entreprises. Eau. Énergie. Territoire.



1/ Editorial

Des nouveaux métiers et une nouvelle identité pour IDEA réinventée !

2023 a été une année riche en avancées et concrétisations majeures pour IDEA.

Avant tout, avec l'aboutissement du vaste processus de redéfinition de nos missions et métiers mené en co-construction étroite avec les acteurs communaux, les équipes d'IDEA, les chefs d'entreprises et nos partenaires, l'objectif était de répondre encore mieux aux attentes et aux besoins actuels des communes et des entreprises, avec une priorité : le dynamisme économique et la création d'emplois sur le territoire du Cœur du Hainaut. Pour y parvenir, IDEA a décidé de créer de nouveaux métiers de Commune Booster, de Park Facility Manager, d'animation d'écosystèmes et de symbiose industrielle et de renforcer ses solutions d'implantation pour les entreprises. Elle a fait également le choix d'affirmer son rôle de facilitateur/développeur des énergies renouvelables et d'anticipateur des risques liés à l'eau.

Au-delà de la réalisation de nos missions historiques liées au développement économique, à la lutte contre les inondations, à l'assainissement des eaux usées domestiques ou bien encore à l'aménagement du territoire et au déploiement des énergies renouvelables, 2023 a permis de concrétiser les premiers nouveaux métiers, en validant avec le Conseil d'Administration les principes de mise en œuvre.

Ce document d'évaluation 2023 repose sur la mise en perspective de nos actions au regard de notre nouvelle trajectoire : avons-nous atteint les objectifs fixés, notamment à travers nos indicateurs de performance ? devons-nous réévaluer certaines actions pour davantage s'adapter aux évolutions sociétales ? etc.

Cette remise en question, cette nécessaire évolution se doit d'être continue, reposant sur un principe d'agilité et d'innovation, une de nos valeurs clés portée par les 320 agents d'IDEA.

Enfin, au cours de l'année 2023, IDEA s'est également modernisée, avec le déploiement d'une nouvelle identité forte, moderne, dynamique et plus lisible.

L'année écoulée restera une année marquante dans l'histoire d'IDEA, posant les jalons d'une structure réinventée, au plus près des besoins de ses communes et des entreprises et forte de sa raison d'être « faire battre et rayonner le Cœur du Hainaut ».

Caroline Decamps,
Directrice Générale.

Jacques Gobert,
Président.



2/ Introduction

Face à une société en pleine mutation où les défis sont nombreux et complexes, IDEA se doit de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Une dynamique de longue date qui résonne pour nos équipes avec des processus tels que le système de management environnemental dont on a fêté les 20 ans cette année pour nos métiers liés à l'assainissement des eaux usées, mais aussi notre système de management des initiatives, reposant sur la plateforme GOOD IDEA accessible facilement pour toutes et tous et mettant l'émetteur de l'idée au cœur de sa mise en œuvre, enfin, à travers une nouvelle certification ISO 9002, en cours de mise en œuvre, portant sur la qualité de nos processus.

Autant de dynamiques qui sont rendues possible grâce au dévouement et à l'agilité des équipes d'IDEA. Plus de 320 femmes et hommes guidés dans leurs actions quotidiennes par 4 valeurs essentielles : la transparence, le respect, l'innovation et le professionnalisme ainsi que par 3 principes clés de notre transition managériale : la confiance, l'autonomie et la responsabilisation ; ces 4 valeurs et 3 piliers managériaux portant notre nouvelle culture d'entreprise qui s'affirme chaque jour un peu plus.

C'est fort d'une vision stratégique claire, d'une ambition forte, de valeurs et d'un management toujours plus participatif et humain qu'IDEA ne cesse de s'adapter, d'évoluer, de remettre en perspective et d'affiner ses métiers, pour toujours mieux répondre aux besoins de nos 27 communes associées, des entreprises de toute taille du territoire et d'ailleurs, ainsi que de l'ensemble des 540.000 citoyens du Cœur du Hainaut.

Une structure comme IDEA ne peut prétendre à toujours plus d'efficacité, sans déployer une politique RH axée sur le bien-être de manière conséquente, reposant à la fois sur la prévention et le déploiement d'actions de soutien ou bien encore grâce à une flexibilité accrue.

Après l'aboutissement d'une réflexion stratégique majeure quant à nos métiers, c'est à présent un travail sur la gouvernance qui se déploiera au cours des prochains mois pour définir un nouveau schéma organisationnel, tenant compte à la fois de notre culture d'entreprise et des 4 Pôles « métiers » (Entreprises, Eau, Energie, Territoire), dont vous découvrirez les réalisations majeures dans ce rapport d'évaluation.

Les ODD au cœur de notre stratégie !

Depuis 2021, en parallèle à cette démarche de redéfinition des métiers, IDEA s'est engagée à intégrer les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) dans sa stratégie et dans la mise en œuvre de ses actions.



Grâce au travail d'une équipe interne accompagnée par le bureau Forethix dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Ministre wallonne de l'Environnement, un inventaire des actions au regard des 17 ODD a permis de mettre en évidence l'impact, positif ou négatif, des activités d'IDEA.

A l'issue du coaching proposé par Forethix, une feuille de route, disponible sur le site web d'IDEA, a été établie afin de faire percoler les ODD au cœur de nos différents métiers. Pour y parvenir, des indicateurs de résultat ont ainsi été définis dans l'élaboration de ce Plan Stratégique 2023-2025 permettant de mesurer la performance de nos missions d'intérêt général et de déterminer collectivement une procédure pour évaluer chaque année les engagements s'y rapportant.

idea

L'ambition est claire ! IDEA s'engage à ce que les ODD et plus spécifiquement 6 directement liés aux activités de l'Intercommunale, fassent partie intégrante de son Plan Stratégique 2023-2025 et constituent un référentiel de base pour l'ensemble de ses activités, permettant de mieux appréhender l'impact d'IDEA de manière globale sur les citoyens, les entreprises et le territoire du Cœur du Hainaut.

Au vu de la nature des enjeux d'IDEA et de ses métiers, 6 Objectifs de Développement Durable sont considérés prioritaires, comme étant les plus porteurs de sens et de résultats potentiels :



Cette démarche repose donc sur un engagement sociétal dans l'organisation ; plus de transversalité, tout en intégrant une culture de l'évaluation pour l'ensemble des métiers d'IDEA.

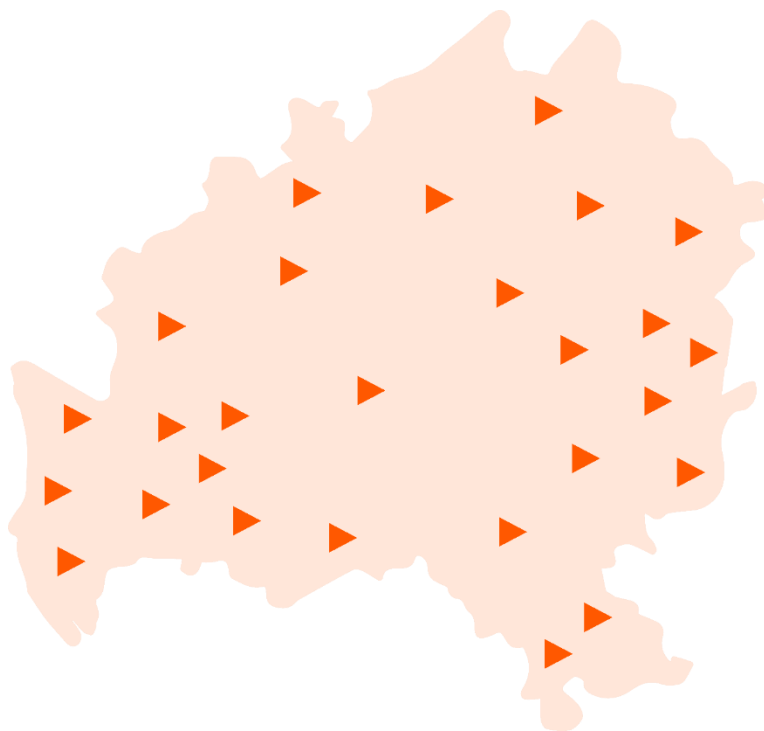


3/ Présentation d'IDEA

IDEA est l'agence de développement territorial des 27 communes du Cœur du Hainaut. Basée à Mons, IDEA emploie plus de 330 collaborateurs. Elle assure des missions d'intérêt général pour les communes, les entreprises et les habitants dans les métiers de l'économie, de l'énergie, de l'eau et de l'aménagement du territoire.

IDEA joue un rôle majeur dans la lutte contre les inondations, l'assainissement des eaux domestiques et la production/distribution d'eau potable aux entreprises. Elle coordonne l'aménagement de l'ensemble du territoire, comptant près de 550.000 habitants, à travers des missions de prospective et de planification. IDEA encourage le développement économique du Cœur du Hainaut et participe au développement de projets en faveur des énergies renouvelables.

www.idea.be



27 communes associées :

Anderlues, Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Erquelines, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, La Louvière, Le Roeulx, Lens, Manage, Merbes-le-Château, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe et Soignies.

Soit, un territoire de plus de 1.000 km² comptant plus de 540.000 habitants.

idea

UNE RAISON D'ÊTRE

(ce que je suis)

Faire battre et rayonner le Coeur du Hainaut.

UNE MISSION

(ce que je fais)

Déployer nos talents pour servir l'intérêt général en collaboration avec les communes et les acteurs socio-économiques afin d'assurer un plus grand bien-être collectif.

4 VALEURS

(ce qui soutient ma raison d'être)

Innovation, Professionnalisme, Respect et Transparence.

UNE VISION

(ce que je vois)

- > **Accélération des transitions :**
 - économique (raréfaction des ressources)
 - énergétique (défi climatique)
 - environnementale (mobilité)
 - numérique (industrie X.0 / IOT)
- > **Valorisation du capital social**
- > **Au travers d'un modèle de gouvernance exemplaire**

NOTRE AMBITION

(ce que je désire)

**Transformer
le territoire
en anticipant
son devenir**

4/ 4 Pôles

Avec comme point de référence les Objectifs de Développement Durable, les métiers d'IDEA se structurent autour de 4 grands pôles :

/// Entreprises.

/// Eau.

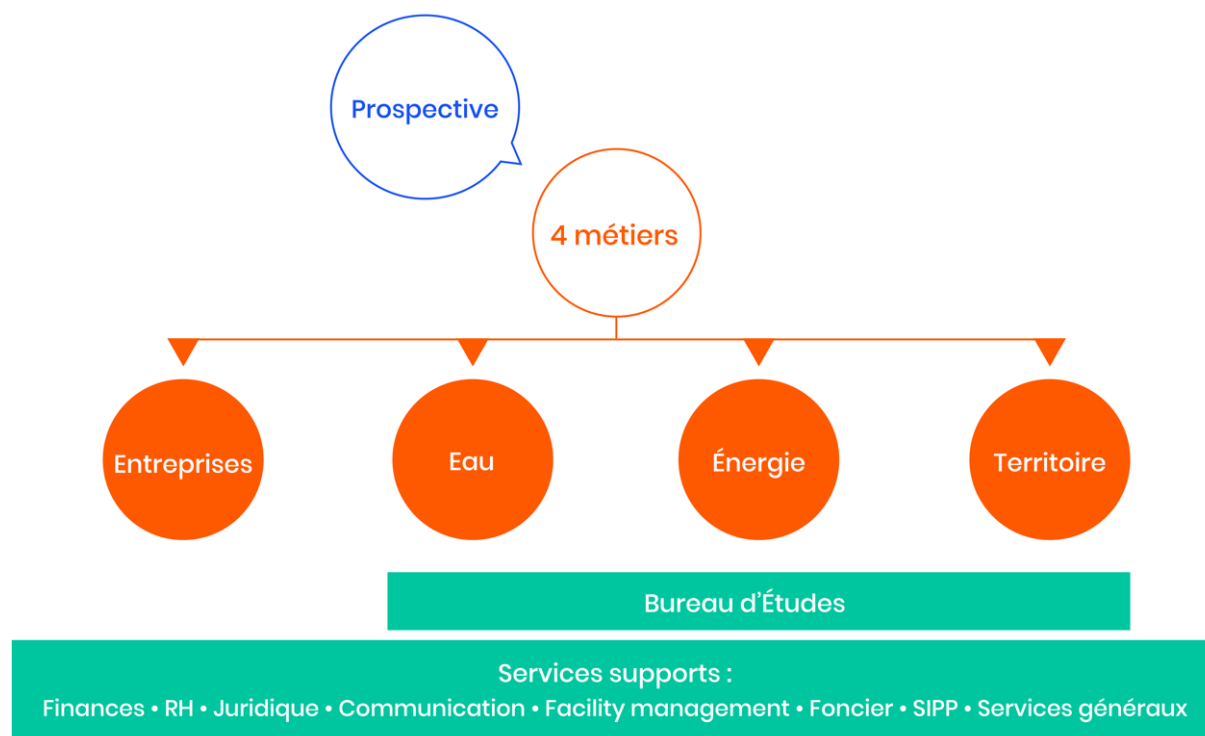
/// Energie.

/// Territoire.

Ces 4 pôles assurent leurs missions et opérationnalisent leurs projets en s'appuyant sur l'expertise technique du Bureau d'Etudes et des différents services supports, qui regroupent les Finances, les Ressources Humaines, le Juridique, la Communication, l'IT, le Facility management, le Foncier et le SIPP.

A une position faitière, le métier de Prospective, à l'interface entre les acteurs externes et les métiers internes, orienté sur le moyen et long termes.

Schéma fonctionnel



Chaque pôle est présenté en quatre parties :

1. La vision stratégique ;
2. Les métiers existants dans leur configuration actuelle ;



3. Les métiers consolidés au cours de cette année 2023 (validation du Conseil d'Administration) ;
4. Les perspectives de développement reprenant de façon succincte les réflexions en cours dans le cadre de la redéfinition des métiers IDEA.

Prospective

La **prospective** est un outil qui permet aux territoires de **se mettre en mouvement** - ou de poursuivre leur mouvement - en formulant **collectivement** une représentation partagée du présent, des enjeux du territoire et une **vision partagée de son futur** à travers la **mobilisation des forces vives** (entreprises, universités, communes, syndicats, acteurs de la recherche et de l'innovation, ...).

La vision définie par les forces vives mobilisées pour le développement du Cœur du Hainaut est la suivante :

A l'horizon 2050, pour Cœur du Hainaut, il s'agit de tendre vers un territoire « solidaire et inspirant, riche et fier de ses diversités, ouvert et accueillant, un territoire qui rend heureux en mettant l'humain au centre de son développement et donne sens en mobilisant les acteurs et citoyen(ne)s autour de ses atouts et de ses ambitions. »

La prospective est une démarche continue, elle doit être itérative et, dans une logique d'agilité, se fonder sur des successions d'ajustements et de corrections dans le temps.

Sur la période 2023-2025, la Prospective se concentrera sur les objectifs suivants :

1. Identifier les enjeux futurs qui affecteront les métiers d'IDEA :
 - a. Poursuivre la **mise en réseau** et la mobilisation des parties prenantes
 - b. Assurer une **veille** des évolutions technologiques en lien avec les métiers d'IDEA et des **appels à projets**
 - c. Etablir le lien avec les métiers d'IDEA afin que ceux-ci accompagnent des communes associées dans le cadre du montage de projets
 - d. Entretenir des contacts établis avec les territoires voisins (dont des territoires français) afin de rester attentif aux opportunités des appels **transfrontaliers** Interreg France Wallonie Flandre
 - e. Contribuer à l'appui aux **secteurs forts**, notamment dans le cadre des missions de réseautage et de marketing sectoriel
2. Soutenir les **organes de gouvernance** (Conseil de Développement et Conférence des Bourgmestres) institués dans le cadre du projet de territoire.

4.1. Pôle Entreprises



1/ Vison stratégique

Susciter directement ou indirectement une dynamique économique et entrepreneuriale responsable en « Cœur du Hainaut » en capitalisant sur le développement territorial et en cohérence avec le cycle de l'eau ; tout en anticipant les mutations de la société et les transformations de l'environnement économique, social et culturel tels que définis par les activités de prospective et les métiers d'IDEA.

Sur le long terme, l'objectif est **d'attirer et/ou ancrer des entreprises à potentiel de croissance sur le territoire du Cœur du Hainaut, de soutenir et impulser les initiatives pionnières et innovantes, et les projets entrepreneuriaux**, qui génèrent des richesses de manière raisonnée (entre autres par la création et pérennisation d'emplois soutenables) en bonne intelligence territoriale et en respect des ODD :

- En créant un environnement propice et durable, et les supports adéquats, ce qui nécessite d'impliquer de manière active sur le territoire :
 - Les acteurs de la formation ;
 - Les acteurs de la recherche et de l'innovation ;
 - Les financiers publics et privés ;
- En facilitant le contact des entreprises avec IDEA par la mise en œuvre d'une culture de « Single Point Of Contact » ;
- En aidant ces entreprises à accélérer et amplifier leur potentiel de développement tout en diminuant leurs impacts négatifs, grâce notamment au déploiement de l'économie circulaire et au soutien des écosystèmes sectoriels porteurs pour le territoire ;
- En accompagnant start-ups, spin-offs et porteurs de projet vers l'optimisation des modèles économiques de leurs projets et la mise en contact avec des acteurs du territoire susceptibles de pousser à la mise en œuvre des projets et à leur scale up ;
- En soutenant les communes qui en expriment le besoin dans leurs interactions avec les entreprises et les commerces, notamment par l'analyse de la viabilité économique des projets d'implantation ('Mieux s'implanter').



2/ Métiers existants

Coaching individuel des PME et des entrepreneurs

Objectifs

- Entretenir, renouveler et renforcer, par le biais de l'information collective (financement, R&D – universités, formation, conseils, pôles de compétitivité, ...), les réseaux de partenaires utiles à l'accroissement de la prospérité et des performances des entreprises du territoire.
- Faire bénéficier les entrepreneurs situés sur leur territoire d'une information de qualité et les mettre en contact avec des experts capables de leur apporter des conseils individuels, enrichir leurs réseaux, faire rayonner les entreprises locales comme atouts du territoire.
- Accompagner les porteurs de projet dans la création d'entreprises (valider, en amont du lancement du projet, sa faisabilité, sa viabilité et sa désirabilité).
- Accompagner la croissance des PME (création d'emplois, augmentation du chiffre d'affaires, exploration de nouveaux marchés, ...).
- Soutenir et accélérer la transition bas carbone (efficacité énergétique, énergie renouvelable, économie circulaire) des PME du territoire.
- Accompagner la digitalisation des PME.
- Attirer les projets de citoyens-entrepreneurs par la mise à disposition d'activités de pro/prétypage de produits et services de ses clients, brainstormer sur les évolutions des produits des clients, servir de canal de détection de porteurs de projets dans les secteurs liés aux activités de l'UMONS Innovation Centre Click.

Implantations économiques

Objectifs

- Gérer les implantations des entreprises par la location et par la vente de terrain (dans les 20 Bâtiments d'Accueil Temporaire et les 55 ZAE du Cœur du Hainaut qui permettent à des entreprises en phase de développement de se déployer dans des bâtiments de qualité).
- Investir et réinvestir dans notre parc immobilier en adéquation avec les besoins du marché (nouvelles technologies, ...) dans une optique de limitation de l'impact CO₂.
- Prospector de nouveaux clients.

Economie circulaire

Objectifs

- Assurer une veille des stratégies européennes et wallonnes (Le Pacte vert européen, Circular Wallonia, S3, ...) et s'inscrire, directement ou indirectement, dans les appels à projets afin de profiter des effets levier et accélérer le déploiement de l'économie circulaire.
- Sensibiliser les entreprises du Cœur du Hainaut au concept de l'économie circulaire et les aider dans le montage de projets et/ou de filières (agroalimentaire, métallurgie, plasturgie, minéraux).



- Porter et développer le projet pilote de symbiose industrielle entre PME et grandes entreprises en instaurant un « réflexe de l'économie circulaire » sur les ZAE de Ghlin-Baudour grâce à la mise en place du rôle de facilitateur en symbiose industrielle.
- Faciliter la mise en place de synergies et d'échanges de matières, d'énergie ou de ressources entre les entreprises du Cœur du Hainaut ou d'autres territoires wallons.
- Contribuer au développement du réseau de recycleries du Cœur du Hainaut en collaboration avec Hygea et les opérateurs de l'économie sociale, notamment dans le cadre du Feder et du FSE.

3/ Métiers consolidés

- Animation des écosystèmes : grâce à une approche écosystémique baptisée 'Heart For Cleantech' identifiant et développant des Sites d'Implantation de Projets (SIP) à haut potentiel structurant, en lien avec les matériaux circulaires et l'énergie, la data prediction, la logistique décarbonée et numérisée, l'agro-alimentaire, entre autres. La coordination entre les équipes d'IDEA est accentuée tout au long du suivi de l'animation du Heart For Cleantech confiée à une équipe mixte de consultants et de ressources internes à IDEA.
- Commune Booster ('Mieux s'implanter') : proposition aux villes et communes d'un service « à la carte » permettant de renforcer l'analyse des dossiers d'implantations urbaines par l'apport d'outils méthodologiques visant à assurer une plus grande viabilité économique desdits projets. La coordination des pôles « Développement Territorial » et « Dynamisme Entrepreneurial et Économique » permettra en outre d'intégrer l'analyse micro-économique de chaque projet à la définition en amont des centralités et de leur cœur des communes.

4/ Perspectives de développement

- Park Facility Manager : Redéploiement d'une fonction de gestion facilitaire des PAE permettant d'améliorer la qualité de celles-ci et de régler à l'échelle du zoning (ou d'une grappe de zonings) et dans les compétences d'IDEA, des sujets relatifs à l'impact environnemental du zoning, la sécurité, la mobilité, l'équipement.

5/ Indicateurs

Indicateurs	Objectifs 2023	Résultats revus 2023	Objectifs fs 2024	Objectifs revus 2024	Objectifs 2025	Objectifs revus 2025
Nombre de porteurs de projets/créateurs d'entreprises/PME rencontrés	200	80	200	200	200	200
Nombre de porteurs de projets/créateurs	121	83	121	121	121	121



d'entreprises/PME accompagnés						
Nombre d'Etudiants-Entrepreneurs rencontrés	32	25	32	32	32	32
Nombre d'Etudiants-Entrepreneurs accompagnés	20	20	20	20	20	20
Nombre de dossiers de primes à l'investissement introduits	30	30	30	30	30	30
Nombre d'ha vendus en ZAE	26	22,29	26	30	20	28
Nombre d'emplois créés en ZAE	390	460	390	390	300	300
Taux d'occupation des halls-relais	85	78	80	80	80	80
Nombre d'entreprises/investisseurs rencontrés	220	190	240	240	240	240
Nombre d'entreprises/investisseurs accompagnés dans leur projet d'implantation	130	139	150	150	150	150
Nombre de projets d'implantations finalisés	65	43	75	75	75	75
Nombre de synergies (matière, énergie, eau) mises en œuvre par au moins deux entreprises	0	2	1	3	3	3

4.2. Pôle Eau



1/ Vision stratégique

Le Pôle de l'Eau agit au **cœur du cycle anthropique de l'eau** en déclinant la stratégie wallonne de développement durable sur le Cœur du Hainaut.

En intégrant les préoccupations des autres Pôles d'IDEA, il veille à la **prospérité du territoire et à la protection des écosystèmes** :

- En améliorant la qualité des masses d'eau de surface,
- En contribuant à un prix de l'eau abordable,
- En utilisant la ressource avec parcimonie,
- En poursuivant l'activité du démergement, conséquence de l'exploitation minière,
- En agissant sur la prévention et la protection contre les inondations.

2/ Métiers existants

Démergement

Objectifs :

- **Exploiter les 25 stations de démergement et pomper l'eau de ruissellement et des nappes**

L'exploitation effrénée du charbon des bassins houillers wallons a conduit en de nombreux endroits à des affaissements de sol importants. Ces affaissements ont rendu impossible l'évacuation gravitaire des eaux vers leurs exutoires naturels. C'est la mise en œuvre des ouvrages de démergement qui permet l'évacuation de ces eaux et assure la protection de pas moins de 280.000 personnes, 920 industries et 876 bâtiments publics contre les inondations.

- **Optimiser la gestion patrimoniale des ouvrages et anticiper les priorités de rénovation (audit) en concertation avec la SPGE en regard des aléas climatiques et des coûts énergétiques**

Les ouvrages de démergement ont parfois plus de 60 ans et doivent, de ce fait, faire face à de nouveaux défis qu'il appartient aux OAA (Organismes d'Assainissement Agréés) et à la SPGE de relever :

- le déficit capacitaire des ouvrages suite à l'imperméabilisation croissante des sols et aux effets du changement climatique ;
- la sécurisation énergétique des stations de pompage née de l'insécurité sur les sources d'approvisionnement et des risques de délestage voire de black-out ;



- la maîtrise des frais d'exploitation, prenant en compte, entre autres, les frais de personnel et les coûts et performances énergétiques.
- **Rénover et redimensionner les ouvrages de démergement**
Certains ouvrages de démergement ont été conçus et réalisés dans les années 60. Leur vieillissement est sans nul doute le défi le plus important et le plus urgent à relever. Il se traduit par une perte des caractéristiques fonctionnelles et une augmentation sensible du risque de défaillance. En parallèle, il convient de redimensionner les ouvrages en tenant compte, d'une part, des effets de l'imperméabilisation croissante des bassins due à une urbanisation croissante et l'évolution des pratiques agricoles et, d'autre part, des effets du changement climatique sur les pluies statistiquement différentes aujourd'hui et bien plus contraignantes pour le dimensionnement des ouvrages.
- **Cartographier les zones de démergement**
Les événements climatiques récents montrent la nécessité et l'urgence de disposer d'une connaissance détaillée des zones de démergement afin d'établir le risque d'inondation dans les zones démergées existantes. Cette cartographie est nécessaire pour évaluer l'adéquation des ouvrages de démergement aux conditions actuelles et futures et les adapter aux conséquences du changement climatique.

Assainissement – Qualité des masses d'eau

Objectifs :

1. **Traiter et épurer les eaux usées à travers un réseau de 31 stations d'épuration et de plus de 80 stations de pompage**
Le bon état des masses d'eau est nécessaire à la vie (secteur essentiel). Dans ce contexte, il appartient aux OAA (Organismes d'Assainissement Agréés) et à la SPGE de relever les défis liés au vieillissement des ouvrages, à l'augmentation des critères de qualité des eaux de rejet des stations d'épuration, à la maîtrise des coûts, à la transition énergétique et à la raréfaction des ressources.
2. **Maitriser les coûts d'exploitation et optimiser l'efficience énergétique des ouvrages en vue d'assurer un accès universel et équitable à l'eau à un coût abordable**
L'optimisation de l'efficience énergétique des ouvrages participe à la maîtrise des coûts mais, de plus, face aux défis environnementaux et aux crises énergétiques que nous connaissons, cette optimisation est devenue un enjeu majeur qu'IDEA se doit de relever en collaboration avec la SPGE et à l'égard de sa contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.
3. **Caractériser les réseaux d'égouttage et les ouvrables**
L'objectif est d'évaluer l'adéquation réelle des ouvrages avec les conditions actuelles de fonctionnement et le niveau de risque qu'ils présentent, tant d'un point de vue fonctionnel que structurel.
Cette connaissance est également nécessaire pour répondre aux exigences de la directive INSPIRE et au décret Impétrants.



4. Rénover des stations d'épuration et de pompage

Les stations d'épuration de la zone IDEA traitent actuellement une pollution équivalente à plus de 540.000 équivalents-habitants (EH). Certaines de ces stations, notamment celles de Wasmuël et Seneffe, sont relativement anciennes (mises en service respectivement en 1972 et 1985). Ces deux stations traitent à elles seules environ 60 % des eaux usées du Cœur du Hainaut. Il est donc indispensable de rénover les stations d'épuration vétustes, ainsi que les stations de pompage qui le nécessitent, à la fois dans les secteurs de l'assainissement et du démergement.

5. Valorisation des boues d'épuration

La valorisation des boues d'épuration revêt une importance capitale en Wallonie, surtout depuis que la législation ne permet plus une valorisation thermique aisée des boues en cimenterie. Les boues d'épuration d'IDEA sont valorisées actuellement via la filière thermique (environ 25 % des tonnages) ou agricole (environ 75 % des tonnages). La valorisation agricole est la moins coûteuse, mais l'évolution de la législation des pays voisins tels que la France, qui a désormais interdit la valorisation agricole des boues, laisse présager une future interdiction d'épandage des boues d'épuration en Wallonie. IDEA doit donc se positionner stratégiquement dans ce contexte. Elle a entamé cette démarche en construisant les serres solaires et géothermiques qui réduisent les tonnages de boues d'un facteur quatre en utilisant deux énergies renouvelables.

Production & distribution d'eau potable

Objectifs :

1. Produire et distribuer de l'eau potable, à destination d'industriels implantés au sein des ZAE et à d'autre(s) producteur(s) grâce à l'exploitation de stations de potabilisation, des puits d'eau potable et le réseau de distribution

La production et la distribution d'eau potable sont une conséquence naturelle du savoir-faire d'IDEA dans son activité historique de démergement de la vallée de la Haine. Ce savoir-faire s'exprime non seulement dans l'exploitation mais aussi dès l'étude de faisabilité des puits, la conception et la mise en œuvre des ouvrages de production et distribution (stations de potabilisation, châteaux d'eau et réservoirs). L'eau produite alimente les réseaux de distribution qui équipent les parcs industriels et zones d'activités économiques d'IDEA. L'eau est produite pour une bonne part en valorisant les eaux de démergement et d'exhaure par une gestion concertée des ressources. La qualité de l'eau distribuée est assurée via notre propre laboratoire d'analyses et celui de la SWDE. Des sécurisations existent avec d'autres producteurs tels que SWDE et Vivaqua.

2. Investir dans les ouvrages et moyens de production pour rester un acteur important du secteur de l'eau

Les défis climatiques, notamment le stress hydrique, et sociétaux, ressources locales et circuits courts, confirment la pertinence du rôle joué par IDEA dans la production et distribution d'eau. Investir dans la consolidation et le développement des unités de production/distribution d'eau est donc pertinent pour rester un acteur local qui compte.



3/ Métier consolidé

Assistance aux communes à la gestion de l'égouttage

A l'heure actuelle, IDEA se charge de proposer à la SPGE des investissements en matière de renouvellement des réseaux d'égouttage en coordination avec les projets communaux de renouvellement des voiries. Grâce au cadastre des réseaux d'égouttage en cours de réalisation avec notre filiale CITV, le constat de l'état de ces réseaux nécessiterait d'engager une réelle politique de gestion préventive contrairement à la gestion curative actuelle. L'assistance aux communes vise donc à mener pour elles une gestion intégrée de l'eau en visant, pour la collecte des eaux usées, les 3 objectifs suivants : Mieux connaître / Mieux investir / Mieux assainir. Un projet pilote sera lancé sur le territoire de 4 communes du Cœur du Hainaut (La Louvière, Soignies, Saint-Ghislain et Jurbise), soit l'équivalent de +/- 80 km d'égouts communaux qui seront pris en gestion par IDEA, sous l'égide de la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE).

4/ Perspectives de développement

Task Force Rénovation

Un nombre important d'infrastructures existantes gérées actuellement par IDEA approche ou dépasse les 50 années d'existence, parfois sans rénovation majeure. Un cycle de vie de ces infrastructures se termine donc. Ce qui signifie qu'un important programme de rénovation est essentiel à la pérennisation des activités de démergement et d'assainissement d'IDEA. Depuis 2017, des budgets sont alloués à la rénovation des ouvrages IDEA par la SPGE, force est de constater que sur le terrain les avancées restent limitées. Jusqu'à présent, les projets se mettent en place de manière dispersée sans approche harmonisée. Afin de palier à ces problèmes, il y a lieu de mettre en place une équipe interne dédiée exclusivement à la rénovation des ouvrages d'épuration et de démergement. Cette équipe aura pour mission d'étudier et de réaliser la rénovation des ouvrages en respectant les standards actuels en termes de :

1. Rejets environnementaux (bonne qualité des masses d'eau, maîtrise des odeurs) ;
2. Respect de la législation sur le bien-être des travailleurs ;
3. Intégration environnementale ;
4. Efficacité énergétique (réduction des émissions de GES, télégestion des installations, monitoring des consommations, ...) ;
5. Directive 91/271 : le secteur de l'assainissement va devoir faire face à la revue de cette Directive environnementale, actuellement à l'étude au niveau des autorités européennes. La transposition de ces nouvelles dispositions dans le Droit Wallon devrait probablement aboutir à des normes de rejet plus strictes.

Unité de Valorisation de la Biomasse - UVB

La valorisation des boues d'épuration doit évoluer. Actuellement, son exutoire principal est la filière agricole mais celle-ci semble vouée à disparaître. Dans le contexte où la valorisation thermique par un opérateur extérieur est beaucoup plus coûteuse, l'autonomisation de



l'activité est recherchée par la SPGE pour le secteur. Ainsi, IDEA travaille depuis de nombreux mois sur un projet d'Unité de Valorisation de la Biomasse. Cette unité, faisant appel à une cogénération, devrait générer de la chaleur et de l'électricité, énergie réinjectée dans le réseau pour alimenter nos propres installations en autoconsommation.

Prospection Labo

Le laboratoire de la station d'épuration de Wasmuël possède les agréments de types A et B (analyses chimiques et microbiologiques) ainsi qu'une situation stratégique sur le territoire. Il effectue des analyses pour le compte d'IDEA (suivi des stations d'épuration) ainsi que pour des organismes externes, notamment des industriels. Un projet de mise en place d'une plateforme réunissant 6 laboratoires de la Wallonie (CILE, SWDE, IPALLE, IGRETEC, INASEP et IDEA) a récemment vu le jour. IDEA y occuperait une place stratégique, l'objectif final étant d'assurer aux différents partenaires une parfaite autosuffisance. Par ailleurs, le développement de nouvelles activités peut aussi être envisagé.

Etudier et évaluer de nouveaux modes de production et de gestion (re-use et re-injection)

Face aux aléas climatiques, dont les épisodes de sécheresses répétés, les ressources en eau doivent donc être gérées de la manière la plus efficace qui soit. Les stations d'épuration de la zone IDEA génèrent en moyenne plus de 40 millions de m³ d'eau épurée par an, obéissant aux prescrits du Code de l'Eau. Actuellement, ces eaux sont rejetées dans le milieu récepteur. Le projet de re-use consiste à valoriser ces eaux épurées au travers d'utilisations nouvelles, par exemple pour des process industriels. Ce projet est par ailleurs porté par la SPGE.

Aide aux communes à la lutte contre les inondations

Face au constat d'évènements pluvieux d'intensité croissante, nos communes sont de plus en plus souvent victimes d'inondations et de leurs conséquences sur les populations. Les ouvrages du passé n'ont pas été conçus sur ces hypothèses et, de ce fait, ne sont pas toujours en mesure de répondre à cette contrainte grandissante. Face à cela, prévention et protection doivent devenir les deux faces d'une même dynamique. Or les acteurs intervenant dans la gestion des eaux pluviales sont nombreux (Région, Province, Communes, Contrats rivières, cellule GISER, ...) et leur bonne coordination devient fondamentale. Pour objectiver et rendre opérationnelles les solutions qui doivent être mise en œuvre, il est fondamental, pour ce collectif, de se baser sur un diagnostic fiable de la situation rencontrée.

L'assistance aux communes viserait donc à mener pour elles une gestion intégrée de l'eau en visant, pour la lutte contre les inondations, les 3 objectifs suivants : Mieux comprendre / Mieux investir / Mieux protéger.

Lutte contre les inondations : projet de caractérisation des ouvrages imbriqués

Au cours de son histoire IDEA a été amenée à construire de nombreux ouvrages pour le compte de tiers (Région Wallonne, Communes, Province, SPGE, ...) dans le cadre de financements liés au démergement ou à l'assainissement. Certains de ces ouvrages ont été construits dans ou autour de cours d'eau dont la gestion n'appartient pas à IDEA. Certains



ouvrages d'assainissement ou de démergement utilisent le réseau d'égouttage. L'ensemble de ces constructions constitue ce que nous appelons les ouvrages imbriqués.

Ce projet consistera à lister et cartographier l'ensemble des ouvrages imbriqués et ensuite à les caractériser sur base de leur fonctionnalité et de les intégrer au système d'information géographique (**SIG**) d'IDEA.

Ce projet vise avant tout à améliorer le réseau d'assainissement et, par-là, la qualité des masses d'eau de surface concernées.

5/ Indicateurs

Indicateurs	Objectifs 2023	Résultats revus 2023	Objectifs 2024	Objectifs revus 2024	Objectifs 2025	Objectifs revus 2025
Volume d'eau épuré (Mm ³)	35	33	35	35	35	35
Volume d'eau potable commercialisés aux clients (Mm ³)	8,5	8,3	8,5	8,5	8,5	8,5
Volume d'eau pompé (Mm ³) (démergement)	18	NC	18	18	18	18
Nombre de chantiers de rénovation d'ouvrages entamés (assainissement ou démergement)	2	3	2	2	3	3

4.3. Pôle Energie



1/ Vision stratégique

Optimiser le potentiel des énergies renouvelables en Cœur du Hainaut à destination des entreprises, des institutionnels et d'IDEA via sa connexion, la production et le stockage.

2/ Métiers existants

Transition énergétique intégrée, innovante et raisonnée en Cœur du Hainaut

Objectifs :

1. Transition énergétique du territoire par la production et la promotion d'énergies renouvelables et le stockage au travers de projets éoliens et de champs de panneaux photovoltaïques.
2. Profiter des avancées règlementaires encadrant les Communautés d'énergie renouvelable pour en initier le déploiement au sein des parcs d'activités économiques gérés par IDEA.
3. Géothermie : Consolider et optimiser l'exploitation des réseaux existants et les étendre à de nouveaux clients.

3/ Perspectives de développement

Transition énergétique : l'amplification de cette transition s'intègre dans toutes les stratégies wallonnes et européennes en matière environnementale et énergétique en tenant compte des spécificités du Territoire et de la vision prospective Cœur du Hainaut à l'horizon 2050.

La proposition consiste à mettre le savoir-faire d'IDEA en matière de déploiement de l'énergie éolienne au service des autres énergies renouvelables (photovoltaïques, biomasse, H2, ...) dans 3 types de rôle : facilitateur, partenaire financier, co-développeur.

Le rôle d'exploitant n'est endossé que pour l'activité de réseau de chaleur géothermique.

Cette proposition vise, à travers IDEA, à optimiser le potentiel des énergies renouvelables en Cœur du Hainaut à destination des entreprises et des institutionnels via sa connexion, la production et le stockage.



4/ Indicateurs

Indicateurs	Objectifs 2023	Résultats revus 2023	Objectifs 2024	Objectifs revus 2024	Objectifs 2025	Objectifs revus 2025
Nombre de projets éoliens portés par IDEA	2	2	1	1	1	1
Nombre de projets de champs de panneaux photovoltaïques portés par IDEA	1	0	1	1	1	1
Production d'énergie géothermique en GWh	19	17	20	20	21	21
Nombre de PAE dans lesquels une dynamique de CER sera initiée	3	1	3	3	3	3

4.4. Pôle Territoire



1/Vision stratégique

Nourri de l'expertise des autres pôles d'IDEA, le pôle Développement territorial tend à positionner proactivement le Cœur du Hainaut dans les stratégies ou projets européens, wallons et supracommunaux tant pour les susciter, que pour s'y inscrire ou s'en inspirer afin de consolider son développement :

1. En soutenant nos communes afin qu'elles disposent d'infrastructures alignées avec la stratégie et les ambitions du territoire ;
2. En accompagnant les communes dans leur réflexion stratégique et l'exécution de leurs plans avec les acteurs pertinents pour assurer un développement harmonieux des centres de ville et de village par le dynamisme et la mixité des fonctions implantées ;
3. En organisant une reconversion raisonnée des friches, pour y redévelopper des fonctions et activités en lien avec les besoins du territoire ce qui résoudra une triple problématique d'image, de zone de non droit et de recyclage de foncier non valorisé ;
4. En améliorant tant l'accessibilité au territoire que la mobilité en son sein en s'inscrivant pleinement et activement dans les enjeux énergétique et climatique actuels.
5. En développant et gérant durablement des infrastructures attractives pour susciter et renforcer l'activité économique et créer de l'emploi soutenable ancré dans le territoire.

2/ Métiers existants

Stratégie Territoriale

Objectifs :

- **Poursuivre la veille stratégique** (SDET, CoDT, Fin de l'artificialisation, appels à projets, ...) ;
- **S'inscrire dans les appels à projets** (FEDER, Plan de Relance, FTJ, Interreg, ...) axés sur le développement territorial et obtenir des financements ;
- **Accompagner les communes par rapport aux grands enjeux du Cœur du Hainaut** (Boucle du Hainaut, ...) ;



Infrastructures communales

Objectifs :

- Accompagner des **projets d'infrastructures supra communales ou structurants** et obtention de subsides
- Elaborer et participer au développement des **outils communaux structurants** : SDC, rénovation urbaine, SOL, GCU, ZEC

Développement urbain

Objectifs :

- Accompagner la **transition numérique des Communes** (Smart cities)
- Gérer activement le service **foncier IDEA**

Gestion des Friches

Objectifs :

- **Assurer la veille** et s'inscrire dans les **appels à projets**
- Participer aux inventaires (SPAQuE, RW, etc.)
- Participer à l'**élaboration de masterplan** (Duferco, Durobor, Laminoirs, ...), de schémas directeurs et de reconnaissance SAR (BASF, ...)

Mobilité et Logistique

Objectifs :

- Poursuivre la **veille des stratégies européennes et wallonnes** et s'inscrire dans les appels à projets
- Accompagner le déploiement de **projets structurants** (THNS, transport fluvial, Réseau Points Nœuds, ...)
- Être porteur de **projets d'infrastructures structurantes de mobilité et de logistique**

Infrastructures économiques

Objectifs :

- **Identifier et concevoir des nouvelles zones d'activités économiques** ;
- **Poursuivre la mise en œuvre des ZAE identifiées** avec un suivi renforcé des prix de revient et une gestion des copropriétés.

3/ Perspectives de développement

Stratégie Territoriale

- Gestion opérationnelle de la fin de l'artificialisation



Infrastructures communales

- Accompagnement d'une commune ou d'un ensemble de communes (échelon supracommunal) dans la planification d'infrastructures mutualisables en matière sportive, culturelle, d'accueil de la petite enfance, ...

Développement urbain

- Accompagner les communes dans la définition des cœurs de centralités, filières et axes structurants et du mix de services à y développer. Cet accompagnement sera fondé sur un diagnostic préalable alimenté par l'analyse contextuelle menée pour compte de la Wallonie sur l'ensemble du territoire.

Gestion des Friches

- La fin de l'artificialisation et la réalité du territoire poussent à inventorier, cadastrer et caractériser les friches existantes en vue de leur priorisation dans une perspective de réaffectation en tenant compte de leur impact actuel et de leur potentiel de reconversion, notamment en termes d'emplois ; cette caractérisation sera alimentée par l'analyse contextuelle menée pour compte de la Wallonie sur l'ensemble du territoire.
- Une fois les friches identifiées et priorisées, un accompagnement des communes au montage de projet concret de reconversion (en PPP ou autres) est un service complémentaire à proposer aux actionnaires.

Mobilité et Logistique

- Finaliser l'élaboration du « Schéma d'Accessibilité et de Mobilité des personnes et des marchandises » et l'organiser sous forme d'un Système d'Informations Géographiques (SIG) qui permette la collecte et l'échange de données relatives à la mobilité et au transport de personnes et de marchandises ;
- Améliorer la connexion et la desserte du territoire en matière de fret au service des entreprises et de l'attractivité du territoire (Seine Escaut, ligne Mons Valenciennes, plateformes portuaires, ...) ;
- Améliorer la mobilité dans et autour des ZAE en favorisant les modes actifs et les transports en commun.

Infrastructures économiques

- En complément au renforcement des centralités (Horeca, commerces de produits locaux, ...) développer des ZAE destinées à accueillir des activités de transformation et de service locales et endogènes, notamment en circuits courts et ce, en adéquation avec l'expression de besoins communaux ;
- Les ZAE « anciennes » (old ZAE) nécessitent en termes d'image, de convivialité, d'usage parcimonieux du sol, ... une remise à niveau qui passe par du remembrement des parcelles commercialisées et non utilisées de façon rationnelle. Ces zones nécessitent aussi d'être équipées d'espaces publics et de mobilité active.








- Recherche et équipement de terrains pour l'accueil des gens du voyage :
- L'absence d'infrastructures d'accueil des gens du voyage en Cœur du Hainaut pousse ceux-ci à s'installer au sein de ZAE IDEA, avec en corollaire, un grave préjudice d'image pour le territoire et une réelle difficulté de gestion par les services de l'Intercommunale.
- Afin de remédier à cette situation et bien qu'il ne s'agisse absolument pas du rôle d'IDEA, les services d'IDEA identifieront un ou deux terrains hors ZAE susceptibles d'être équipés pour accueillir les gens du voyage et consulteront les différents associés communaux pour une bonne concertation quant au déploiement de cette infrastructure.

4/ Indicateurs

Indicateurs	Objectifs 2023	Résultats revus 2023	Objectifs 2024	Objectifs revus 2024	Objectifs 2025	Objectifs revus 2025
Mise en œuvre de nouveaux espaces à affecter (ha)	1	1	89	89	0	0
Nombre de projets supra communaux accompagnés/implantés	1	1	1	2	1	2

6/ Indicateurs de performance

ODD	Indicateurs	Objectifs 2023	Objectifs 2024	Objectifs 2025	Résultats revus 2023	Objectifs revus 2024	Objectifs revus 2025
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	Volume d'eau épuré (Mm ³)	35	35	35	33	35	35
	Volume d'eau potable commercialisés aux clients (Mm ³)	8,5	8,5	8,5	8,3	8,5	8,5
	Volume d'eau pompé (Mm ³)	18	18	18	nc	18	18
	Nombre de chantiers de rénovation d'ouvrages entamés (ouvrages assainissement ou démergement)	2	2	3	3 : ouvrages entrée SES, SEW et pertuis Saint-Ghislain	2	3
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	Production d'énergie géothermique (GWh)	19	20	21	17	20	21
	Nombre de projets éoliens portés par IDEA	2	1	1	2	1	1
	Nombre de projets de champs de panneaux photovoltaïques portés par IDEA	1	1	1	0	1	1
	Nombre de PAE dans lesquels une dynamique de création d'une CER sera initiée	3	3	3	1	3	3
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	Nombre de porteurs de projets/créateurs d'entreprises/PME rencontrés	200	200	200	80	200	200
	Nombre de porteurs de projets/créateurs d'entreprises/PME accompagnés	141	141	141	83	121	121
	Nombre d'Etudiants-Entrepreneurs rencontrés	40	40	40	25	32	32
	Nombre d'Etudiants-Entrepreneurs accompagnés	25	25	25	20	20	20
	Nombre d'emplois créés en ZAE	390	390	300	460	390	300

	Nombre d'ha vendus en ZAE	26	26	20	22,29	30	28
	Nombre d'entreprises/ investisseurs rencontrés (pour un projet d'implantation)	220	240	240	190	240	240
	Nombre d'entreprises/ investisseurs accompagnés dans leur projet d'implantation	130	150	150	139	150	150
	Nombre de projets d'implantations finalisés	65	75	75	43	75	75
	Nombre de synergies (matière, énergie, eau) mises en œuvre par au moins deux entreprises	0	1	3	2	3	3
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	Taux d'occupation des halls-relais	85	80	80	78	80	80
	Mise en œuvre de nouveaux espaces à affecter (ha)	1	89	0	1	89	0
	Nombre de dossiers de primes à l'investissement introduits	30	30	30	30	30	30
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	Nombre de projets supra communaux accompagnés / implantés	1	1	1	1	2	2



7/ Budget 2023-2025

Secteur Historique

BUDGET 2023 - 1ère révision											
Nom du service	Biens et services	Frais de personnel	Amortissements	Provision et RDV	Charges financières	Charges internes	TOTAL CHARGES	Chiffre d'affaires	Autres produits d'exploitation	TOTAL PRODUITS	Total général
Organes de gestion/Services Généraux Facility Management	1.857.762	8.633.726	138.308	-391.374	641.921	-8.252.776	2.627.566	413.775	1.817.176	2.230.951	-396.615
Développement régional (1)	3.110.282	13.124.831	315.154	-271.789	62.694	3.565.722	19.906.893	16.703.133	1.463.706	18.166.839	-1.740.055
Eau (2)	4.523.483	2.054.582	427.955	-605.661	143.219	1.982.688	8.526.265	10.338.408	98.703	10.437.111	1.910.846
Assainissement/ Assainissement bis	12.560.578	12.296.508	2.625.305	-	29.526	1.611.336	29.123.252	64.639	29.058.613	29.123.252	0
Total général	22.052.103	36.109.647	3.506.722	-1.268.824	877.359	-1.093.031	60.183.977	27.519.955	32.438.198	59.958.153	-225.824
(1) Y compris développement économique, BE urbanisme, BE, Surveillance, Garocentre, Hall relais, Foncier SPGE et Animation économique (2) Y compris Production/Distribution eau, Géothermie et GEB (3) Résultat prévisionnel avant impôt le cas échéant											

BUDGET 2024 - 1ère révision											
Nom du service	Biens et services	Frais de personnel	Amortissements	Provision et RDV	Charges financières	Charges internes	TOTAL CHARGES	Chiffre d'affaires	Autres produits d'exploitation	TOTAL PRODUITS	Total général
Organes de gestion/Services Généraux Facility Management	2.074.379	8.740.639	164.913	-289.132	342.334	-8.504.250	2.528.882	226.167	1.478.636	1.704.803	-824.079
Développement régional (1)	4.894.666	14.892.691	325.458	-164.085	290.905	4.719.666	24.959.300	22.187.352	1.758.565	23.945.916	-1.013.384
Eau (2)	4.437.053	2.166.729	501.617	-129.894	610.359	1.763.132	9.348.995	10.010.000	75.409	10.085.409	736.415
Assainissement/ Assainissement bis	11.130.655	11.628.167	2.873.614	-	28.608	1.395.495	27.056.539	88.546	26.967.993	27.056.539	-
Total général	22.536.753	37.428.225	3.865.601	-583.112	1.272.206	-625.957	63.893.716	32.512.065	30.280.603	62.792.668	-1.101.049
(1) Y compris développement économique, BE urbanisme, BE, Surveillance, Garocentre, Hall relais, Foncier SPGE et Animation économique (2) Y compris Production/Distribution eau, Géothermie et GEB (3) Résultat prévisionnel avant impôt le cas échéant											



BUDGET 2025 - 1ère révision

Nom du service	Biens et services	Frais de personnel	Amortissements	Provision et RDV	Charges financières	Charges internes	TOTAL CHARGES	Chiffre d'affaires	Autres produits d'exploitation	TOTAL PRODUITS	Total général
Organes de gestion/Services Généraux Facility Management	1.945.429	9.003.633	204.860	-289.477	342.045	-8.367.127	2.839.363	339.045	1.742.876	2.081.921	-757.442
Développement régional (1)	5.645.021	16.298.271	335.222	-167.699	272.518	4.575.282	26.958.616	24.137.500	1.772.925	25.910.425	-1.048.191
Eau (2)	4.350.072	2.272.458	516.665	-84.444	579.154	1.644.131	9.278.035	10.050.000	77.670	10.127.670	849.635
Assainissement/ Assainissement bis	11.464.575	12.656.619	2.959.822	-	29.467	1.425.266	28.535.748	91.203	28.444.546	28.535.748	0
Total général	23.405.097	40.230.981	4.016.570	-541.621	1.223.184	-722.448	67.611.762	34.617.747	32.038.018	66.655.765	-955.998

(1) Y compris développement économique, BE urbanisme, BE, Surveillance, Garocentre, Hall relais, Foncier SPGE et Animation économique
(2) Y compris Production/Distribution eau, Géothermie et GEB
(3) Résultat prévisionnel avant impôt le cas échéant



Secteur Propreté Publique et Secteur Participations

Le Conseil d'Administration de mai 2023 a décidé du principe de lancement d'un second droit de tirage d'un montant de 20 millions € pour les communes associées au sous-secteur III.C. A cet égard, les modalités de ce second droit de tirage seront arrêtées au début de l'année 2024.

BUDGET 2023 - 1ère révision												
SECTEUR PROPLETE PUBLIQUE												
LE BUDGET CLÔTURE A L'EQUILIBRE (*)												
SECTEUR PARTICIPATIONS												
PARTICIPATIONS - SECTEUR III A												
											115.000	
PARTICIPATIONS - SECTEUR III B (CENEO)												
											17.000.000	
PARTICIPATIONS - SECTEUR III C (Câble)												
											543.885	
En résumé												
											Montant estimé	
Communes associées au sous-secteur III.C. : Prévission de dividende											500.000,00 €	(**)
Communes associées au sous-secteur III.B. : Prévission de dividende											17.000.000,00 €	
Communes associées au Secteur Historique : Cotisation											-2,50 €/Hab	
(*) Par le biais de la refacturation / portage de tous les frais en lien avec la gestion des déchets par l'Intercommunale HYGEEA chargée désormais d'appeler le coût-vérité complet aux communes associées												
(**) Ce montant ne tient pas compte de l'utilisation par les communes de leurs droits de tirage (ajustements établis au moment des décomptes finaux des dossiers introduits)												



BUDGET 2024 - 1ère révision									
SECTEUR PROPREE PUBLIQUE									
LE BUDGET CLÔTURE A L'EQUILIBRE (*)									
SECTEUR PARTICIPATIONS									
PARTICIPATIONS - SECTEUR III A									
									-40.000
PARTICIPATIONS - SECTEUR III B (CENEO)									
									14.000.000
PARTICIPATIONS - SECTEUR III C (Câble)									
									623.000
							Montant estimé		
En résumé									
Communes associées au sous-secteur III.C. : Prévion de dividende							500.000,00 €		(**)
Communes associées au sous-secteur III.B. : Prévion de dividende							14.000.000,00 €		
Communes associées au Secteur Historique : Cotisation							-2,50 €/Hab		

(*) Par le biais de la refacturation / portage de tous les frais en lien avec la gestion des déchets par l'Intercommunale HYGEA chargée désormais d'appeler le coût-vérité complet aux communes associées
 (**) Ce montant ne tient pas compte de l'utilisation par les communes de leurs droits de tirage (ajustements établis au moment des décomptes finaux des dossiers introduits)



BUDGET 2025 - 1ère révision										
SECTEUR PROPETE PUBLIQUE										
LE BUDGET CLÔTURE A L'EQUILIBRE (*)										
SECTEUR PARTICIPATIONS										
PARTICIPATIONS - SECTEUR III A										
										-42.500
PARTICIPATIONS - SECTEUR III B										
										11.800.000
PARTICIPATIONS - SECTEUR III C (Câble)										
										561.000
								Montant estimé		
En résumé										
Communes associées au sous-secteur III.B. : Prévion de dividende								500.000,00 €		(**)
Communes associées au sous-secteur III.C. : Prévion de dividende								11.800.000,00 €		
Communes associées au Secteur Historique : Cotisation								-2,50 €/Hab à index		(***)

(*) Par le biais de la refacturation / portage de tous les frais en lien avec la gestion des déchets par l'intercommunale HYGEEA chargée désormais d'appeler le coût-vérité complet aux communes associées
(**) Ce montant ne tient pas compte de l'utilisation par les communes de leurs droits de tirage (ajustements établis au moment des décomptes finaux des dossiers introduits)
(***) Ce montant sera indexé sur base de l'IPC



8/ Glossaire

CER : Communauté d'Énergies Renouvelables
CILE : Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux
CITV : Cadastre et Inspection Télévisuelle des réseaux de collecte sur le domaine public
CoDT : Code du Développement Territorial
EH : Équivalent-Habitant
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
FSE : Fonds Social Européen
FTJ : Fonds de Transition Juste
GCU : Guide Communal d'Urbanisme
GES : Gaz à Effet de Serre
GISER : Gestion Intégrée Sol - Érosion - Ruissellement
IGRETEC : Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Économiques
INASEP : Intercommunale Namuroise des Services Publics
Interreg : Programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communales dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement
IPALLE : Intercommunale de gestion de l'environnement active en Wallonie Picarde et dans le Sud-Hainaut
OAA : Organisme d'Assainissement Agréé
OAD : Organisme de démergement Agréé
ODD : Objectifs de Développement Durable
PAE : Parc d'Activité Économique
PME : Petites et Moyennes Entreprises
S3 : Stratégie de Spécialisation Intelligente de la Wallonie
SAR : Site à Réaménager
SDC : Schéma de Développement Communal
SDER : Schéma de Développement de l'Espace Régional
SIG : Système d'Information Géographique
SOL : Schéma d'Orientation Local
SPGE : Société Publique de Gestion de l'Eau
SWDE : Société Wallonne de Distribution d'Eau
THNS : Transport à Haut Niveau de Service
ZAE : Zone d'Activité Économique
ZEC : Zone d'enjeu communal